

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 17 mai 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux Comptes Mr Mohamed LOUZIR et M. Mustapha MEDHIOUB.

#### BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016 (exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	5	14 431 110	7 270 784
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	573 023 584	423 119 729
Portefeuille-titres de placement	7	1 286 532	2 406 741
Portefeuille d'investissement	8	9 174 428	7 459 387
Valeurs Immobilisées	9	16 821 172	14 533 076
Actifs d'impôts différés	10	185 531	291 886
Autres actifs	11	17 294 463	6 134 657
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>632 216 820</u></b>	<b><u>461 216 261</u></b>
PASSIFS	Notes	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Concours bancaires	12	11 731 960	1 254 018
Dettes envers la clientèle	13	5 199 476	5 685 303
Emprunts et dettes rattachées	14	487 100 412	365 028 023
Fournisseurs et comptes rattachés	15	67 029 060	35 832 031
Autres passifs	16	5 689 876	2 912 550
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>576 750 784</u></b>	<b><u>410 711 925</u></b>
INTERETS MINORITAIRES	17	<u>9 652</u>	<u>6 971</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		28 700 000	28 700 000
Réserves		5 041 480	4 663 524
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000
Actions propres		(398 915)	(1 292)
Résultats reportés consolidés		5 775 431	3 590 193
Résultat consolidé		7 508 389	4 714 939
<b>Total des capitaux propres</b>	18	<b><u>55 456 385</u></b>	<b><u>50 497 365</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>632 216 820</u></b>	<b><u>461 216 261</u></b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN****AU 31 Décembre 2016***(Exprimé en dinars)*

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>124 241 651</b>	<b>89 055 325</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	50 100 141	37 948 215
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	74 141 510	51 107 110
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 263 552 853</b>	<b>869 124 854</b>
Cautions Reçues	482 579 060	273 601 046
Garanties Reçues	630 963	1 003 274
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	93 633 671	69 064 032
Valeurs des biens, objet de leasing	686 709 160	525 456 502
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>37 505</b>	<b>3 000 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	-	3 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	37 505	-

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	51 367 589	39 278 480
Revenus des opérations de location longue durée	20	3 152 562	2 249 360
Intérêts et charges assimilées	21	(30 432 382)	(23 672 189)
Coût des opérations de location longue durée	22	(2 017 075)	(1 538 899)
Produits des placements	23	391 784	255 419
Autres produits d'exploitation	24	46 165	57 864
<b>Produits nets</b>		<u>22 508 643</u>	<u>16 630 035</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	25	5 677 361	4 702 094
Dotations aux amortissements	26	584 305	614 801
Autres charges d'exploitation	27	3 260 035	2 638 614
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>9 521 700</u>	<u>7 955 509</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>12 986 943</u>	<u>8 674 525</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	28	2 462 429	2 778 299
Dotations nettes aux autres provisions	29	492 358	16 882
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>10 032 156</u>	<u>5 879 345</u>
Autres pertes ordinaires	30	(16 034)	(239 163)
Autres gains ordinaires	31	72 472	110 775
<b>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>10 088 593</u>	<u>5 750 957</u>
Impôts différés		(106 355)	(35 462)
Impôts sur les bénéfices		(2 031 176)	(1 135 136)
Contribution conjoncturelle		(760 052)	-
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>7 191 011</u>	<u>4 580 360</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	320 059	135 473
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<u>7 511 069</u>	<u>4 715 833</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	(2 680)	(894)
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<u>7 508 389</u>	<u>4 714 939</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>1,308</b>	<b>0,833</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	32	334 395 247	275 169 744
Décaissements pour financement de contrats de leasing	33	(408 263 166)	(302 141 818)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(8 885 331)	(8 500 501)
Intérêts payés	35	(27 791 101)	(22 506 563)
Impôts et taxes payés	36	(1 801 970)	(2 370 544)
Autres flux liés à l'exploitation		1 939 771	(1 809 706)
		<u>(110 406 549)</u>	<u>(62 159 388)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(8 070 120)	(5 422 415)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	990 665	681 063
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 046 664)	(1 756 338)
		<u>(9 126 120)</u>	<u>(6 497 689)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements suite à la cession d'actions propres	18	258 491	1 720 132
Décaissements suite au rachat d'actions propres	18	(656 955)	(509 293)
Dividendes et autres distributions	40	(2 350 854)	(2 009 000)
Encaissements provenant des emprunts	14	671 000 000	596 250 000
Remboursements d'emprunts	14	(552 035 629)	(521 965 433)
		<u>116 215 053</u>	<u>73 486 406</u>
<b>Variation de trésorerie</b>			
		<u>(3 317 615)</u>	<u>4 829 328</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 et 12	6 016 766	1 187 438
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 et 12	2 699 150	6 016 766

**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE**

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2016	2015		2016	2015		2016	2015
Intérêts de leasing	48 987 744	37 190 990	Intérêts et charges assimilés	30 432 382	23 672 189			
Revenu des opérations de location longue durée	3 152 562	2 249 360	Coût des opérations de location longue durée	2 017 075	1 538 899			
Intérêts de retard	922 499	665 544						
Variation des produits réservés	(317 561)	(82 591)						
Produits accessoires	1 774 907	1 504 537						
Autres produits d'exploitation	46 165	57 864						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>54 566 316</u>	<u>41 585 703</u>	<u>T total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>32 449 457</u>	<u>25 211 087</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>22 116 859</u>	<u>16 374 616</u>
Marge commerciale (PNB)	22 116 859	16 374 616	Autres charges d'exploitation	3 260 035	2 638 614			
Produits des placements	391 784	255 419	Charges de personnel	5 677 361	4 702 094			
<u>Sous total</u>	<u>22 508 643</u>	<u>16 630 035</u>	<u>Sous total</u>	<u>8 937 395</u>	<u>7 340 708</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>13 571 248</u>	<u>9 289 327</u>
Excédent brut d'exploitation	13 571 248	9 289 327	Dotations aux amortissements et aux résorptions	584 305	614 801			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 093 001	872 083	- Pour dépréciation des créances	3 355 430	3 198 239			
- additionnelles	-	47 858	- Collectives	200 000	500 000			
- pour titres de participation	108 425	-	- Pour dépréciation des immobilisations	-	8 810			
- pour immobilisations	16 281	2 052	- Pour dépréciation des titres	116 325	183 942			
- pour autres actifs	24 218	238 928	- Pour risques et charges	389 375	-			
Autres produits ordinaires	72 472	110 775	- Pour dépréciation des autres actifs	135 581	65 109			
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	320 059	135 473	Autres pertes ordinaires	16 034	239 163			
<u>Sous total</u>	<u>15 205 702</u>	<u>10 696 495</u>	Impôt différé	106 355	35 462	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>7 511 069</u>	<u>4 715 833</u>
			Impôts sur les bénéfices	2 031 176	1 135 136	<u>Part revenant aux intérêts minoritaires</u>	<u>(2 680)</u>	<u>(894)</u>
			Contribution conjoncturelle	760 052	-	<u>Résultat net</u>	<u>7 508 389</u>	<u>4 714 939</u>
			<u>Sous total</u>	<u>7 694 633</u>	<u>5 980 662</u>			

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### Note 1 : Présentation du groupe

#### 1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des cinq sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 28.700.000 divisé en 5.740.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 12.500 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en septembre 2001 sous le régime d'entreprise totalement exportatrice dans le cadre de la loi n°93-120 portant promulgation du code d'incitations aux investissements. Elle a pour objet la fabrication des fermetures à glissières de tout genre.

Le capital social de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2.500.000, divisé en 25.000 parts de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **NIDA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « **NIDA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 13.200.000, divisé en 13.200.000 actions de D : 1 chacune, totalement libérées.

#### 1.2. Evolution du périmètre de consolidation

La modification apportée au périmètre de consolidation retenu au 31 décembre 2016 par rapport au périmètre en vigueur pour l'arrêté du 31 décembre 2015, concerne l'acquisition de 1.333.331 actions de la société « **NIDA** », ce qui a eu pour effet de porter sa participation au capital de ladite société de 19,74% à 29,84%.

### 1.3. Participations et organigramme du groupe

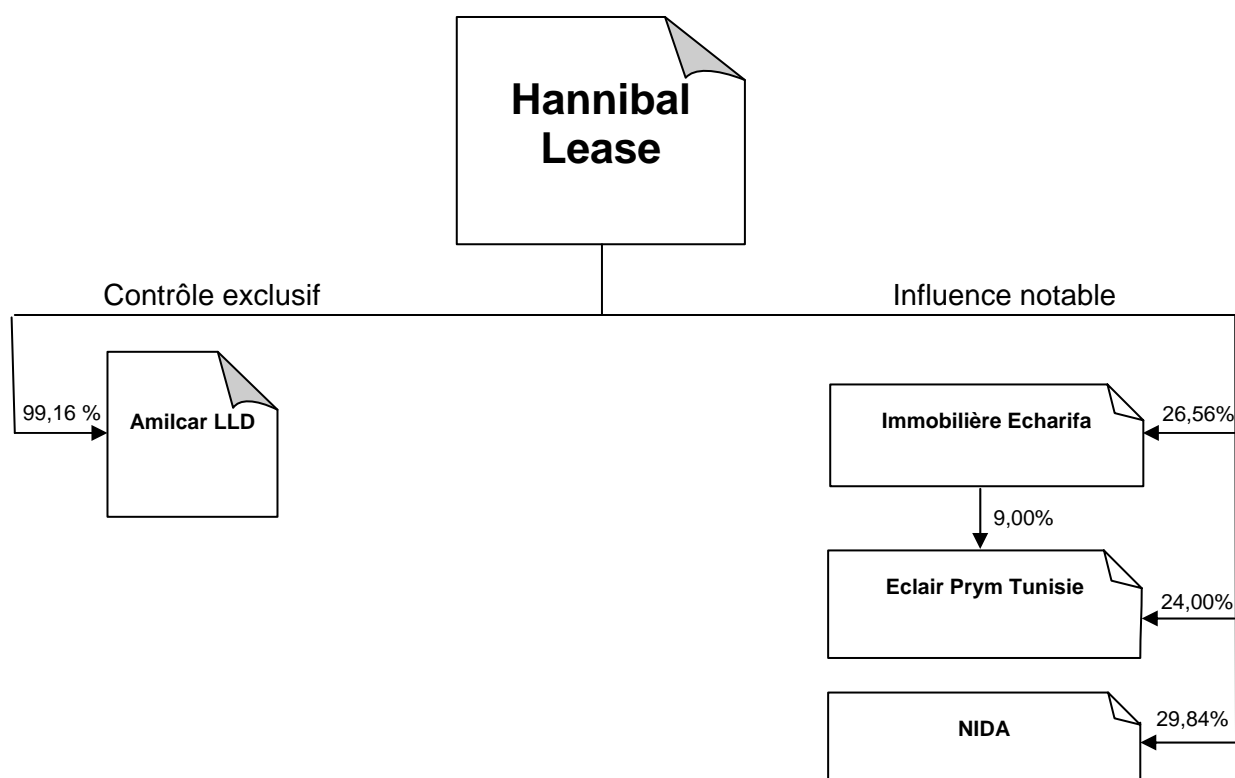
Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 12.395 titres sur les 12.500 actions formant le capital de la société « **AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 99,16%.
- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 6.000 titres sur les 25.000 parts formant le capital de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** », soit un pourcentage de participation de 24,00%
- ✓ Hannibal Lease détient 3.939.342 titres sur les 13.200.000 actions formant le capital de la société « **NIDA** », soit un pourcentage de participation de 29,84%

#### Périmètre de consolidation

	2016	2015
Amilcar LLD	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%
Société NIDA	29,84%	19,74%

#### Organigramme du groupe



## **Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation**

### **2.1. Méthode de consolidation**

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<b>Société</b>	<b>Degré de contrôle</b>	<b>Méthode retenue</b>
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
NIDA	Influence notable	Mise en équivalence
ECLAIR PRYM	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

### **2.2. Date de clôture**

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

### **2.3. Modalités de consolidation**

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

#### **Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

#### **Intégration des sociétés sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;



- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

#### **2.4 : Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

#### **2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

##### **▪ Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

##### **▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

#### **Note 3 : Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n°99-04 du 19 mars 1999, n°2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

**Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

*4-1 Bases de mesure*

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

*4-2 Unité monétaire*

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

*4-3 Sommaire des principales méthodes comptables*

*4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :*

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

#### *4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

#### *Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,

- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### *4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### *4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

##### - Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### - Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### *4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

#### *4-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :*

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### *4-3-8 Impôt différé*

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

#### *4-4 Contrôle fiscal*

La société Hannibal Lease a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 748.431 DT dont 262.537 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2015 de 2.795.985 DT à 2.176.671 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

## NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques	14 429 802	7 269 934
- Caisses	1 308	850
<u>Total</u>	<u>14 431 110</u>	<u>7 270 784</u>

## NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>590 567 074</b>	<b>439 873 350</b>
Encours financiers	569 285 496	421 717 022
Impayés	24 089 705	20 220 576
Intérêts échus différés	(2 858 863)	(2 130 357)
Valeurs à l'encaissement	50 736	66 110
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>6 813 681</b>	<b>4 823 562</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>597 380 756</b>	<b>444 696 911</b>
<b>A déduire couverture</b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 295 032)	(7 740 995)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 978 963)	(10 297 056)
Provisions collectives	(2 600 000)	(2 400 000)
Provisions additionnelles	(61 796)	(35 312)
Produits réservés	(1 421 380)	(1 103 820)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>573 023 584</b>	<b>423 119 729</b>

### 6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>426 540 583</b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	387 188 069
- Relocations	10 732 030
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(228 694 659)
- Relocations	(9 822 392)
- Cessions à la valeur résiduelle	(365 309)
- Cessions anticipées	(9 479 145)
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>576 099 177</b>

### 6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>Clients ordinaires (1)</b>	<b>12 200 051</b>	<b>9 656 514</b>
Inférieur à 1 mois	5 640 104	4 318 048
Entre 1 à 3 mois	3 876 324	3 206 666
Entre 3 et 6 mois	786 231	808 254
Entre 6 mois et 1 année	732 912	365 010
Supérieur à 1 année	1 164 480	958 536
<b>Clients litigieux (2)</b>	<b>11 889 654</b>	<b>10 564 062</b>
<b>Total (1)+(2)</b>	<b>24 089 705</b>	<b>20 220 576</b>



### 6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	474 049 604	79 489 917	1 746 142	1 252 901	12 746 932	569 285 496
Impayés	1 834 273	6 849 731	665 999	1 079 279	13 660 422	24 089 705
Contrats en instance de mise en force	6 670 435	143 246	-	-	-	6 813 681
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>482 554 312</b>	<b>86 482 894</b>	<b>2 412 141</b>	<b>2 332 180</b>	<b>26 407 355</b>	<b>600 188 882</b>
Avances reçues (*)	(4 495 038)	(32 591)	(2 781)	(460)	(662 605)	(5 193 476)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>478 059 274</b>	<b>86 450 303</b>	<b>2 409 360</b>	<b>2 331 720</b>	<b>25 744 750</b>	<b>594 995 406</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>48 478 951</b>	<b>1 621 191</b>	-	-	-	<b>50 100 141</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>526 538 224</b>	<b>88 071 494</b>	<b>2 409 360</b>	<b>2 331 720</b>	<b>25 744 750</b>	<b>645 095 548</b>
Produits réservés	-	-	(62 097)	(106 609)	(1 252 674)	(1 421 380)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(31 241)	(8 263 791)	(8 295 032)
Provisions sur impayés	-	-	(97 341)	(463 241)	(11 418 382)	(11 978 963)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(61 796)	(61 796)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(159 438)</b>	<b>(601 091)</b>	<b>(20 996 643)</b>	<b>(21 757 172)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>526 538 224</b>	<b>88 071 494</b>	<b>2 249 922</b>	<b>1 730 629</b>	<b>4 748 106</b>	<b>623 338 376</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>0,37%</b>	<b>0,36%</b>	<b>3,99%</b>	
			<b>4,73%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2015</b>			<b>5,36%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>6,62%</b>	<b>25,78%</b>	<b>81,56%</b>	
			<b>71,37%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2015</b>			<b>74,75%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Actions cotées	1 590 343	1 656 321
- Titres SICAV	11 569	1 057 899
<b>Total brut</b>	<b><u>1 601 913</u></b>	<b><u>2 714 220</u></b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(315 380)	(307 480)
<b>Total net</b>	<b><u>1 286 532</u></b>	<b><u>2 406 741</u></b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	2,105	(62 461)	0,046%
SAH	23 550	1,000	6,494	152 923	13,451	-	0,064%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	8,255	(16 476)	0,087%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	0,545	(151 365)	0,253%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	15,455	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	4,288	(85 078)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,849	-	0,033%
<b>Total</b>				<b>1 590 343</b>		<b>(315 380)</b>	

## NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres mis en équivalence	8 593 316	6 791 609
- Avances sur acquisitions de titres	-	586 666
- Titres immobilisés	581 112	81 112
<b>Total</b>	<b><u>9 174 428</u></b>	<b><u>7 459 387</u></b>

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	584 685	-	83 418	2 868 103	26,56%
- Société Eclair Prym	600 000	423 707	-	78 516	1 102 223	24,00%
- Société NIDA	4 739 341	415 428	(689 904)	158 125	4 622 990	29,84%
	<b>7 539 341</b>	<b>1 423 820</b>	<b>(689 904)</b>	<b>320 059</b>	<b>8 593 316</b>	

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
<b>Total</b>					<b><u>581 112</u></b>	

## Note 9: Valeurs immobilisées

**TABEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Ecart d'acquisition	5,0%	-	689 904	-	-	689 904	-	34 495	-	34 495	-	655 409
<b>Total écart d'acquisition</b>		-	<b>689 904</b>	-	-	<b>689 904</b>	-	<b>34 495</b>	-	<b>34 495</b>	-	<b>655 409</b>
Logiciels	33,3%	373 424	106 276	25 888	-	505 589	314 085	57 023	-	371 108	-	134 481
Logiciels en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>373 424</b>	<b>106 276</b>	<b>25 888</b>	-	<b>505 589</b>	<b>314 085</b>	<b>57 023</b>	-	<b>371 108</b>	-	<b>134 481</b>
Terrain	-	5 430 290	-	-	-	5 430 290	-	-	-	-	-	5 430 290
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	661 255	131 526	-	792 782	-	1 837 745
Matériel de transport	20,0%	8 065 501	3 052 697	-	1 501 608	9 616 591	2 387 041	1 601 085	872 269	3 115 857	-	6 500 734
Equipements de bureau	10,0%	645 508	42 868	-	-	688 375	413 713	53 308	-	467 020	-	221 355
Matériel informatique	33,3%	418 348	99 405	-	-	517 753	332 925	65 949	-	398 874	-	118 879
Installations générales	10,0%	607 815	27 752	61 745	-	697 311	311 066	68 543	-	379 610	-	317 702
Autres matériels	10,0%	45 887	-	-	-	45 887	32 837	2 907	-	35 744	-	10 142
Immobilisations en cours		784 982	246 135	(87 633)	-	943 484	-	-	-	-	-	943 484
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	650 952	-	-	650 952	-	-	-	-	-	650 952
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>18 878 857</b>	<b>4 119 809</b>	<b>(25 888)</b>	<b>1 501 608</b>	<b>21 471 170</b>	<b>4 138 838</b>	<b>1 923 318</b>	<b>872 269</b>	<b>5 189 887</b>	<b>250 000</b>	<b>16 031 283</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>19 252 281</b>	<b>4 915 989</b>	<b>-</b>	<b>1 501 608</b>	<b>22 666 662</b>	<b>4 452 924</b>	<b>2 014 836</b>	<b>872 269</b>	<b>5 595 490</b>	<b>250 000</b>	<b>16 821 172</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## NOTE 10 : Actifs d'impôts différés

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Actif d'impôt différé, AMILCAR LLD	185 531	291 886
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>185 531</u>	<u>291 886</u>

## NOTE 11 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients Amilcar LLD	297 556	178 943
- Charges reportées	1 502 119	1 034 005
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 252 414	1 057 464
- Personnel, avances et acomptes	37 717	21 781
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	74 881	46 843
- Etat, crédit de TVA	12 695 208	2 825 963
- Etat, compte d'attente TVA	677 062	279 512
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Produits à recevoir des tiers	517 224	443 305
- Débiteurs divers	110 181	37 884
- Compte d'attente	5 931	5 931
- Charges constatées d'avances	74 531	3 482
- Fonds de roulement	-	41 726
- Stocks de pièces de rechanges	10 059	8 475
<u>Total brut</u>	<u>17 513 189</u>	<u>6 242 019</u>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions	(218 725)	(107 362)
<u>Montant net</u>	<u>17 294 463</u>	<u>6 134 657</u>

## NOTE 12 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques, découverts	11 731 960	1 254 018
<u>Total</u>	<u>11 731 960</u>	<u>1 254 018</u>

## NOTE 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 199 476</u>	<u>5 685 303</u>

## NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques locales	141 054 211	117 593 952
- Banques étrangères	28 639 546	17 996 434
- Emprunts obligataires	210 145 000	128 284 000
- Billets de trésorerie	-	1 000 000
- Certificats de dépôts	46 500 000	45 000 000
- Certificats de leasing	52 000 000	49 500 000
<u>Total emprunts</u>	<u><b>478 338 758</b></u>	<u><b>359 374 386</b></u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	810 655	830 250
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	597 355	211 122
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	7 207 584	4 402 035
- Intérêts courus sur certificats de leasing	723 066	678 853
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(577 006)	(468 623)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 761 655</u>	<u>5 653 636</u>
<u>Total</u>	<u>487 100 412</u>	<u>365 028 023</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

**NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées (suite)**

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETEAU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<b><u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u></b>								
Certificats de Leasing BEST BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000	110 000 000	(110 000 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	52 000 000	(52 000 000)	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	4 000 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 500 000	4 500 000	(2 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
<u>Sous-total</u>			49 500 000	166 500 000	(164 000 000)	52 000 000	-	52 000 000
Billets de Trésorerie à court terme	1 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
Certificats de dépôt	46 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	45 000 000	286 000 000	(284 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Sous-total</u>			46 000 000	286 000 000	(285 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			95 500 000	452 500 000	(449 500 000)	98 500 000	-	98 500 000
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>								
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	-	-	-	-	-
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	-	-	-	-	-
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	8 000 000	-	(4 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	12 000 000	-	(4 000 000)	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	26 644 000	-	(3 356 000)	23 288 000	17 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	26 640 000	-	(3 440 000)	23 200 000	17 184 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	30 000 000	-	(2 240 000)	27 760 000	25 520 000	2 240 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	(1 103 000)	23 897 000	22 794 000	1 103 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	36 666 000	3 334 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	37 561 000	2 439 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			128 284 000	100 000 000	(18 139 000)	210 145 000	177 013 000	33 132 000
<b><u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u></b>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	5 996 434	-	(356 888)	5 639 546	4 854 341	785 205
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	12 000 000	-
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	-	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	-
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			17 996 434	11 000 000	(356 888)	28 639 546	27 854 341	785 205

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	143 100	-	(143 100)	-	-	-
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	86 039	-	(86 039)	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	200 000	-	(200 000)	-	-	-
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	67 126	-	(67 126)	-	-	-
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	860 708	-	(860 708)	-	-	-
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	2 312 674	-	(1 519 255)	793 419	-	793 419
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	526 316	-	(421 053)	105 263	-	105 263
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	600 000	-	(300 000)	300 000	-	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 159 918	-	(1 159 918)	-	-	-
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	734 176	-	(734 176)	-	-	-
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	491 407	-	(491 407)	-	-	-
BIAT(2) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	511 041	-	(511 041)	-	-	-
BIAT(3) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	548 589	-	(548 589)	-	-	-
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	136 553	-	(136 553)	-	-	-
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	800 000	-	(400 000)	400 000	-	400 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 750 000	-	(1 000 000)	1 750 000	750 000	1 000 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 277 197	-	(1 242 197)	2 035 000	703 939	1 331 061
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 100 000	-	(400 000)	700 000	300 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 425 993	-	(1 063 228)	1 362 765	223 492	1 139 274
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	3 205 284	-	(995 201)	2 210 083	1 143 368	1 066 715
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 926 942	-	(596 939)	1 330 003	688 784	641 219
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 959 126	-	(1 007 511)	1 951 615	867 350	1 084 266
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 950 000	-	(600 000)	1 350 000	750 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 300 000	-	(400 000)	900 000	500 000	400 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 459 661	-	(975 437)	2 484 224	1 432 025	1 052 199
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 322 963	-	(499 513)	823 450	284 834	538 616
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 320 301	-	(498 091)	822 210	284 697	537 513
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 446 182	-	(491 262)	954 919	424 776	530 144
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETEAU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 805 556	-	(555 556)	1 250 000	694 444	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	4 146 328	-	(918 889)	3 227 439	2 236 606	990 832
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 911 315	-	(943 326)	2 967 989	1 955 186	1 012 803
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 200 000	-	(300 000)	900 000	600 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 911 765	-	(588 235)	1 323 529	735 294	588 235
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	4 285 714	-	(714 286)	3 571 429	2 857 143	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	4 229 523	-	(1 599 077)	2 630 446	909 128	1 721 318
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 700 000	-	(600 000)	2 100 000	1 500 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 888 889	-	(444 444)	1 444 444	1 000 000	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	3 777 778	-	(888 889)	2 888 889	2 000 000	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 915 788	-	(348 760)	1 567 027	1 190 939	376 089
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(176 965)	823 035	625 472	197 563
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	3 000 000	-	(600 000)	2 400 000	1 800 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(200 000)	800 000	600 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(177 043)	822 957	625 470	197 487
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(179 089)	820 911	622 571	198 340
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 500 000	-	(300 000)	1 200 000	900 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(363 736)	1 636 264	1 240 921	395 343
CITIBANK 10,5 MDT	10 500 000	Crédit relais	7 000 000	-	(7 000 000)	-	-	-
CITIBANK 15 MDT	15 000 000	Crédit relais	9 000 000	-	(9 000 000)	-	-	-
CITIBANK 8 MDT	8 000 000	Crédit relais	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(215 591)	1 284 409	973 720	310 689
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(450 000)	2 550 000	1 950 000	600 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	2 000 000	(200 000)	1 800 000	1 400 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(500 000)	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	4 000 000	(400 000)	3 600 000	2 800 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(138 034)	1 361 966	1 055 975	305 991
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(150 000)	2 850 000	2 250 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 124 263	875 737
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(250 000)	4 750 000	3 750 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(157 895)	2 842 105	2 210 526	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 652 359	347 641
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 474 968	525 032
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 481 201	518 799
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 651 201	348 799
CITIBANK 20 MDT	20 000 000	Crédit relais	-	47 500 000	(27 500 000)	20 000 000	-	20 000 000
<b>Total des crédits des banques locales</b>			<b>117 593 952</b>	<b>107 500 000</b>	<b>(84 039 740)</b>	<b>141 054 211</b>	<b>83 575 915</b>	<b>57 478 296</b>
<b>Total général</b>			<b>359 374 386</b>	<b>671 000 000</b>	<b>(552 035 629)</b>	<b>478 338 758</b>	<b>288 443 257</b>	<b>189 895 501</b>



## NOTE 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	826 254	235 378
<u>Sous total</u>	<u>826 254</u>	<u>235 378</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	3 921	3 850 749
- Fournisseurs, retenue de garantie	2 793	-
<u>Sous total</u>	<u>6 713</u>	<u>3 850 749</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	2 827 058	1 216 523
- Effets à payer	63 361 206	30 521 551
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>66 196 093</u>	<u>31 745 904</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>67 029 060</u>	<u>35 832 031</u>

## NOTE 16 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients Amilcar LLD, avances et acomptes	52 000	-
- Personnel, rémunérations dues	108	2 156
- Personnel, provisions pour congés payés	112 477	100 174
- Personnel, autres charges à payer	465 000	300 000
- Etat, retenues sur salaires	114 314	90 544
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	693 402	467 430
- Etat, retenues sur TVA	5 095	8 201
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	58 580	57 202
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	29 750	60 000
- Etat, contribution conjoncturelle	760 052	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	980 418	383 764
- Etat, autres impôts et taxes à payer	82 428	88 710
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	3 270	2 772
- Etat, Redevance de compensation	-	27 042
- CNSS	266 742	217 956
- CAVIS	34 691	26 782
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	24 575	15 304
- Crédoeurs divers	230 616	108 444
- Prestataires Assurances	664 799	292 420
- Diverses Charges à payer	647 756	585 804
- Produits constatés d'avance	4 253	-
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	-	7 670
- Provisions pour risques et charges	459 551	70 176
<u>Total</u>	<u>5 689 876</u>	<u>2 912 550</u>

## NOTE 17 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD		
- Dans le capital	10 500	10 500
- Dans les réserves	(3 529)	(4 422)
- Dans le résultat	2 680	894
<u>Total</u>	<u>9 652</u>	<u>6 971</u>

## NOTE 18 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	1 541 814	1 163 016
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(398 915)	(1 292)
- Complément d'apport		11 688	12 529
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		1 423 820	1 010 276
- Dividendes reçus des filiales		161 728	161 728
- Résultats reportés		4 189 883	2 418 189
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>47 947 996</b>	<b>45 782 426</b>
Résultat net des sociétés intégrés		7 191 011	4 580 360
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		320 059	135 473
Part revenant aux intérêts minoritaires		(2 680)	(894)
<b>Résultat consolidé de l'exercice</b>		<b>7 508 389</b>	<b>4 714 939</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(E)	<b>55 456 385</b>	<b>50 497 365</b>
Nombre d'actions (2)		5 739 954	5 660 072
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,308	0,833

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.  
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	156	1 292
Achats de la période	74 383	656 955
Cession de la période	(30 345)	(258 491)
Complément d'apport		(842)
Solde au 31 décembre 2016	44 194	398 915

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2016, 0,77% des actions en circulations.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Actions propres	Complément d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	709 850	64 162	(1 199 602)	-	1 582 500	3 507 075	46 584 494
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			40 643	(64 162)			2 848 596	(3 085 564)	-
Affectations des résultats des filiales					259 783	161 728				(421 511)	-
Autres									(3 907)		(3 907)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014									(2 009 000)		(2 009 000)
Rachat d'actions propres							(509 293)				(509 293)
Cession d'actions propres							1 707 603	12 529			1 720 132
Résultat de l'exercice 2015										4 714 939	4 714 939
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	1 010 276	161 728	(1 292)	12 529	2 418 189	4 714 939	50 497 365
Affectations approuvées par l'A.G.O du 1 <sup>er</sup> Juin 2016		378 798			239 849	(161 728)			4 122 547	(4 579 466)	-
Affectations des résultats des filiales					(26 255)	161 728				(135 473)	-
Modifications des résultats antérieurs des filiales					(296)						(296)
Subventions reçues					200 245						200 245
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015									(2 353 400)		(2 353 400)
Rachat d'actions propres							(656 955)				(656 955)
Encaissement de dividendes sur actions propres									2 546		2 546
Cession d'actions propres							259 333	(842)			258 491
Résultat de l'exercice 2016										7 508 389	7 508 389
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	1 423 820	161 728	(398 915)	11 688	4 189 883	7 508 389	55 456 385

## NOTE 19 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts de leasing	48 987 744	37 190 990
- Intérêts de retard	922 499	665 544
- Prélouer	197 414	104 186
- Frais de dossier	515 609	409 264
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	265 298	324 501
- Frais de rejet	654 585	518 131
- Commissions d'assurance	142 000	148 456
<u>Total des produits</u>	<u>51 685 149</u>	<u>39 361 071</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	157 878	152 370
Intérêts de retard antérieurs	8 021	10 719
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(433 692)	(235 067)
Intérêts de retard	(49 768)	(10 614)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(317 561)</u>	<u>(82 591)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>51 367 589</u>	<u>39 278 480</u>

## NOTE 20 : Revenus des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Location longue durée	2 837 277	2 093 041
- Plus values de cession du matériel de transport	336 568	202 098
- Moins values de cession du matériel de transport	(21 283)	(45 779)
<u>Total</u>	<u>3 152 562</u>	<u>2 249 360</u>

## NOTE 21 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	13 865 384	8 801 638
- Intérêts des crédits des banques locales	8 366 786	7 121 956
- Intérêts des crédits des banques étrangères	921 863	457 203
- Intérêts des autres opérations de financement	6 543 913	6 672 473
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	489 612	376 338
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>30 187 558</u>	<u>23 429 607</u>
- Intérêts des comptes courants	241 801	186 101
- Autres charges financières	3 023	56 480
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>244 824</u>	<u>242 581</u>
<u>Total général</u>	<u>30 432 382</u>	<u>23 672 189</u>

## NOTE 22 : Coût des opérations de location longue durée

Le coût des opérations de location longue durée s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements du parc automobile	1 430 532	1 083 662
- Achats de pièces de rechange	135 851	119 671
- Primes d'assurances	323 374	243 355
- Remboursement assurances	(197 356)	(103 539)
- Entretiens	246 970	132 699
- Vignettes	77 705	63 049
<u>Total</u>	<u>2 017 075</u>	<u>1 538 899</u>

## NOTE 23 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	75 493	44 224
- Plus values sur cession des actions	110 421	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	7 330	12 572
- Revenus des comptes créditeurs	87 264	62 215
- Moins values sur cession des titres SICAV	(2 704)	-
- Revenus des certificats de dépôt	106 740	125 947
- Plus values latentes sur titres SICAV	490	9 861
- Jetons de présences reçus des filiales	6 750	600
<u>Total</u>	<u>391 784</u>	<u>255 419</u>

## NOTE 24 : Autres produits d'exploitation

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits locatifs	28 825	27 452
- Autres	17 340	30 411
<u>Total</u>	<u>46 165</u>	<u>57 864</u>

## NOTE 25 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Salaires et complément de salaires	4 540 742	3 775 980
- Cotisations de sécurité sociales	781 044	622 849
- Autres charges sociales	355 575	303 265
<u>Total</u>	<u>5 677 361</u>	<u>4 702 094</u>

## NOTE 26 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	57 023	34 315
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	492 786	449 530
- Dotations aux amortissements d'écart d'acquisition	34 495	-
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	-	130 956
<u>Total</u>	<u>584 305</u>	<u>614 801</u>

## NOTE 27 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Achat de matières et fournitures	368 941	418 194
<u>Total des achats</u>	<u>368 941</u>	<u>418 194</u>
- Locations	240 845	219 457
- Entretiens et réparations	73 759	63 547
- Primes d'assurances	96 947	95 665
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>411 550</u>	<u>378 668</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	449 313	332 127
- Publicités, publications, relations publiques	529 633	228 124
- Déplacements, missions et réceptions	250 354	250 940
- Frais postaux et de télécommunications	270 429	202 316
- Services bancaires et assimilés	362 620	269 739
- Autres	157 773	166 791
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 020 121</u>	<u>1 450 037</u>
- Jetons de présence	75 000	45 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	18 750	12 500
- Rémunération du Comité de risques	18 750	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>112 500</u>	<u>70 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	128 655	110 373
- T.C.L	128 636	94 261
- Droits d'enregistrement et de timbres	56 879	106 509
- Autres impôts et taxes	32 752	10 571
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>346 922</u>	<u>321 714</u>
<u>Total général</u>	<u><b>3 260 035</b></u>	<u><b>2 638 614</b></u>

## NOTE 28 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 328 946	3 198 239
- Dotations aux provisions collectives	200 000	500 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 093 001)	(872 083)
- Reprises de provisions additionnelles	-	(47 858)
- Dotation aux provisions additionnelles	26 484	-
<u>Total</u>	<u><b>2 462 429</b></u>	<u><b>2 778 299</b></u>

## NOTE 29 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	-	8 810
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	135 581	65 109
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	116 325	183 942
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	389 375	-
- Reprises sur provisions sur autres actifs	(24 218)	(238 928)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(108 425)	-
- Reprise sur provision immobilisations	(16 281)	(2 052)
<u>Total</u>	<u><b>492 358</b></u>	<u><b>16 882</b></u>

## NOTE 30 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Apurement de compte	14 228	-
- Radiation des créances	-	237 251
- Moins value sur cessions d'immobilisations	21	-
- Pénalités de retard	835	1 272
- Autres pertes ordinaires	950	640
<u>Total</u>	<u>16 034</u>	<u>239 163</u>

## NOTE 31 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	46 062	79 600
- Autres gains sur éléments exceptionnels	26 409	31 175
<u>Total</u>	<u>72 472</u>	<u>110 775</u>

## Note 32 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 6	20 220 576	15 937 156
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 6	(24 089 705)	(20 220 576)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 6	66 110	275 726
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 6	(50 736)	(66 110)
- Clients AMILCAR LLD avances et comptes reçus en début de période	- Note 16	-	(48 236)
- Clients AMILCAR LLD avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 16	52 000	-
- Clients AMILCAR LLD en début de période	+ Note 11	178 943	492 489
- Clients AMILCAR LLD en fin de période	- Note 11	(297 556)	(178 943)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 13	(5 679 303)	(4 580 936)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 13	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 13	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 13	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 6	(2 130 357)	(1 678 941)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 6	2 858 863	2 130 357
- TVA collectée		46 272 423	37 706 958
- TVA collectée sur avances et acomptes		(397 550)	179 337
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 6 & 19	277 682 403	225 043 916
- Revenus bruts de l'exercice (loyers AMILCAR)	+ Note 20	2 837 277	2 093 041
- Autres produits d'exploitation	+ Note 19	2 743 570	2 227 945
- Consolidation	+ Note 6	-	(19 125)
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 6	(909 638)	(665 606)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	365 309	107 049
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	9 479 145	10 754 938
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u><b>334 395 247</b></u>	<u><b>275 169 744</b></u>

## NOTE 33 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 15	31 745 904	22 690 746
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 15	(66 196 093)	(31 745 904)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	387 188 069	273 117 471
- TVA sur Investissements	+	55 495 036	38 118 896
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 16	60 000	20 610
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 16	(29 750)	(60 000)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u><b>408 263 166</b></u>	<u><b>302 141 818</b></u>



## NOTE 34 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 11	(21 781)	(24 977)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 11	37 717	21 781
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 11	(100 152)	(111 455)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 11	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 11	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 11	40 100	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 11	(41 726)	(76 153)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 11	-	41 726
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 15	235 378	155 728
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 15	(826 254)	(235 378)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 16	2 156	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 16	(108)	(2 156)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 16	100 174	71 508
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 16	(112 477)	(100 174)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 16	300 000	200 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 16	(465 000)	(300 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 16	7 670	17 500
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 16	-	(7 670)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 16	90 544	88 587
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 16	(114 314)	(90 544)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 16	27 042	58 731
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 16	-	(27 042)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 16	467 430	393 904
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 16	(693 402)	(467 430)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 16	217 956	207 692
- C.N.S.S en fin de période	- Note 16	(266 742)	(217 956)
- CAVIS en début de période	+ Note 16	26 782	22 948
- CAVIS en fin de période	- Note 16	(34 691)	(26 782)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 16	15 304	15 268
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 16	(24 575)	(15 304)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 16	585 804	340 618
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 16	(647 756)	(585 804)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	453 000	436 046
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(258 050)	(247 194)
- TVA, payée sur biens et services	+	646 632	1 390 100
- Charges de personnel	+ Note 25	5 677 361	4 702 094
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22 et 27	3 846 578	3 093 851
- Impôts et taxes	- Note 27	(346 922)	(321 714)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u><b>8 885 331</b></u>	<u><b>8 500 501</b></u>

## NOTE 35 : Intérêts payés

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 11	957 726	721 454
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 14	-	(502 241)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 14	-	-
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 14	(468 623)	-
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 14	577 006	468 623
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 16	57 202	27 974
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 16	(58 580)	(57 202)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 14	4 402 035	3 329 428
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 14	(7 207 584)	(4 402 035)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 14	1 041 372	727 868
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 14	(1 408 010)	(1 041 372)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 14	678 853	617 068
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 14	(723 066)	(678 853)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 21	30 432 382	23 672 189
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 21	(489 612)	(376 338)
		<b><u>27 791 101</u></b>	<b><u>22 506 563</u></b>

Intérêts payés

## NOTE 36 : Impôts et taxes payés

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 16	383 764	207 611
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 16	(980 418)	(383 764)
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	- Note 16	-	-
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	+ Note 16	(760 052)	-
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 11	(46 843)	(20 240)
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 11	74 881	46 843
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 16	(8 201)	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 16	(5 095)	(8 201)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 11	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 11	118 054	118 054
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 16	88 710	165 211
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 16	(82 428)	(88 710)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 16	2 772	2 030
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 16	(3 270)	(2 772)
- TVA payée		-	995 685
- Impôts et taxes	+ Note 27	346 922	321 714
- Contribution Conjoncturelle		760 052	-
- Impôts sur les bénéfices		2 031 176	1 135 136
		<b><u>1 801 970</u></b>	<b><u>2 370 544</u></b>

Impôts et taxes payés

## NOTE 37 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 9	106 276	24 600
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 9	4 119 809	9 201 094
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 15	3 850 749	47 470
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 15	(6 713)	(3 850 749)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u><b>8 070 120</b></u>	<u><b>5 422 415</b></u>

## NOTE 38 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 9	629 338	445 145
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 20 et 30	(21 304)	(45 779)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	+ Note 20 et 31	382 631	281 698
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u><b>990 665</b></u>	<u><b>681 063</b></u>

## NOTE 39 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres acquis au cours de l'exercice	+ Note 8	2 633 330	1 169 672
- Avances sur acquisition de titres en début de période	+ Note 8	(586 666)	-
- Avances sur acquisition de titres	+ Note 8	-	586 666
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u><b>2 046 664</b></u>	<u><b>1 756 338</b></u>

## NOTE 40 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	+ Note 18	2 353 400	2 009 000
- Encaissement de dividendes sur actions propres		(2 546)	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u><b>2 350 854</b></u>	<u><b>2 009 000</b></u>

## NOTE 41 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 10 avril 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31**  
**DECEMBRE 2016**

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

**Introduction**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 632.216.820 dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 7.508.389 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction**

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

**Responsabilité des commissaires aux comptes**

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 4-4 dont le contenu indique que la société Hannibal Lease a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2016.

Tunis, le 17 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited  
Mohamed LOUZIR

FINOR  
Mustapha MEDHIOUB